

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

L'atelier athénien. Réflexions sur la " politique monétaire " d'Athènes à l'époque classique

Flament, Christophe

Published in:
Liber Amicorum Tony Hackens

Publication date:
2007

Document Version
Première version, également connu sous le nom de pré-print

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):
Flament, C 2007, L'atelier athénien. Réflexions sur la " politique monétaire " d'Athènes à l'époque classique. Dans G Moucharte, F de Callatay, B BORBA-FLORENZANO, L Smolderen, Yannopoulos & P Marchetti (eds), Liber Amicorum Tony Hackens. Association de numismatique professeur Marcel Hoc, p. 1-10.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
NUMISMATICA LOVANIENSIA 20

LIBER AMICORUM
TONY HACKENS

Édité par

Ghislaine MOUCHARTE, Maria Beatriz BORBA FLORENZANO,
François DE CALLATAÿ, Patrick MARCHETTI, Luc SMOLDEREN, Panayotis YANNOPOULOS

Louvain-la-Neuve

Association de numismatique professeur Marcel Hoc

2007

L'atelier athénien

Réflexions sur la « politique monétaire » d'Athènes à l'époque classique

Christophe FLAMENT

Chargé de recherches du Fonds national de la Recherche scientifique à l'Université catholique de Louvain

Lors de son intervention au colloque intitulé *Rythmes de la production monétaire, de l'Antiquité à nos jours* tenu en 1986, T. Hackens¹ constatait que plusieurs siècles d'érudition n'avaient pas suffi à définir l'ampleur et la cadence des émissions athéniennes, le plus important des monnayages grecs de l'époque classique. Vingt ans plus tard et malgré les importantes avancées de la science numismatique, ces aspects absolument essentiels à l'histoire économique de la cité de Périclès et, plus largement, du monde grec des V^e et IV^e s. nous échappent en grande partie. Un tel constat ne peut évidemment manquer d'interroger le monde de l'érudition.

Des limites du classement stylistique aux perspectives offertes par les sources historiques

Le retard accusé tient principalement au fait que le monnayage athénien se montre résolument réfractaire aux méthodes employées en numismatique grecque pour prendre le pouls d'un atelier dont les principales étapes peuvent être résumées comme suit : on définit premièrement des groupes sur base de critères stylistiques ; on les situe ensuite les uns par rapport aux autres et l'on tente, au final, de passer d'une chronologie relative à une chronologie absolue en les enserrant entre les événements historiques qui ont scandé la vie de la cité émettrice. Ensuite, pour dessiner la courbe de la production, on multiplie le nombre de coins répertoriés pour chaque groupe par le nombre moyen de monnaies produites par coin qui est, rappelons-le, un paramètre extrêmement difficile à préciser et qui continue de susciter de vives polémiques².

Dans le cas athénien néanmoins, ces procédés se révèlent totalement inopérants. En effet, on oublie souvent que le « style » des monnaies ne correspond ni plus ni moins qu'à la manière particulière qu'a eue un graveur de traiter la représentation des types monétaires sur le coin. L'observation des monnaies ne peut donc conduire, au mieux, qu'à identifier les productions des

¹ T. HACKENS, *Rythmes de la production monétaire : les monnayages archaïques et classiques de Grèce*, dans G. DEPEYROT, T. HACKENS et Gh. MOUCHARTE (éds), *Rythmes de la production monétaire, de l'Antiquité à nos jours* (*Numismatica Lovaniensia*, 7), Louvain-la-Neuve, 1987, p. 1-10, plus particulièrement p. 1-2.

² Les vieilles expérimentations de D.G. Sellwood (*Some Experiments in Greek Minting Technique*, dans *NC*, s. 7, 3, 1963, p. 217-231, pl. 23-25) donnaient une fourchette de 10 000 à 16 000 exemplaires, apparemment confirmée par l'étude des documents delphiques relatifs à la frappe du nouvel amphictionique (Voir P. MARCHETTI, *Autour de la frappe du nouvel Amphictionique*, dans *RBN*, 145, 1999, p. 109). Fr. de Callataÿ (*Les taux de survie des émissions monétaires antiques, médiévales et modernes. Essai de mise en perspective et conséquences quant à la production des coins dans l'Antiquité*, dans *RN*, 155, 2000, p. 87-109), sur base de ce qu'il dénomme le « taux de survie des monnaies » – c'est-à-dire le rapport entre exemplaires conservés et exemplaires émis – estime toutefois que le rendement devait approcher 30 000 exemplaires, estimation jadis corroborée par une lecture trop optimiste des documents delphiques (Ph. KINNS, *The Amphictionic Coinage Reconsidered*, dans *NC*, 143, 1983, p. 1-22). Voir les sérieux doutes exprimés par T.V. Buttrey sur le fait de parvenir à des résultats probants au moyen des méthodes statistiques : *Calculating Ancient Coin Production: Facts and Fantasies*, dans *NC*, 153, 1993, p. 335-351 et 154, 1994, p. 341-352. Pour une vision plus optimiste, voir Fr. DE CALLATAÿ, *Calculating Ancient Coin Production : Seeking a Balance*, dans *NC*, 155, 1995, p. 289-311 et, pour un bilan, ID., *Le volume des émissions monétaires dans l'Antiquité. Bref état de la question et présentation de deux ouvrages récents relatifs à l'époque hellénistique*, dans *AIIN*, 44, 1997, p. 53-61.

différents artisans. Pourtant, on doit admettre que les styles des monnaies ne sont pas des unités chronologiques strictement délimitées et équivalentes : un graveur peut en effet avoir officié pendant une vingtaine d'années tandis qu'un autre n'aura produit que quelques coins, d'où l'évidente difficulté de transposer un classement stylistique sur le plan chronologique. Est-il véritablement légitime de superposer dans le temps les différents styles comme l'ont proposé, respectivement, C.M. Kraay pour les chouettes archaïques³, Ch.G. Starr pour les monnaies de la première moitié du V^e s.⁴ et J. Bingen pour les frappes de style *pi*⁵ ? Un tel classement ne peut être opérationnel qu'avec des productions monétaires de taille réduite où, peu d'artisans étant employés, la superposition des manières de graver peut revêtir une signification chronologique plus immédiate. Dans le cas athénien en revanche, nous pensons qu'il conviendrait d'adopter un classement résolument plus horizontal que vertical : étant donné la multiplicité des styles – dont un simple coup d'œil dans le recueil de J. Svoronos permet de mesurer l'ampleur –, il paraît incontestable que plusieurs graveurs au talent et à la « patte » différents ont travaillé ensemble aux mêmes émissions.

Dans ces conditions, une estimation quantitative des émissions athéniennes à partir des seules monnaies paraît résolument hors d'atteinte : il est en effet matériellement impossible de sérier les émissions – puisque l'on ne peut, au mieux, qu'identifier les productions des graveurs – et donc de mesurer le rythme annuel de la production. Si l'on veut progresser, il est impératif de développer des schémas d'analyse ne tirant pas parti des seules monnaies. D'où la proposition : ne pourrait-on, dans le cas athénien, exploiter l'abondante documentation historique qui nous a été léguée ? Nous ne prétendons évidemment pas que les études consacrées jusqu'ici au monnayage athénien font totalement fi de ces données ; nous constatons simplement qu'elles ne sont souvent là que pour fournir des *termini* aux séries et groupes de monnaies identifiés. L'Histoire paraît, de cette façon, largement sous-exploitée. Cette étude propose d'emprunter à rebours les chemins qui mènent traditionnellement de la numismatique à l'histoire économique et de tenter, à partir de l'examen des documents, de clarifier les modalités qui réglaient la conversion de l'argent brut en monnaies et, plus fondamentalement, de définir les paramètres qui, dans l'Athènes classique, dictaient le rythme des frappes monétaires.

Le témoignage des Anciens, les opinions des Modernes

Les sources historiques et épigraphiques ne s'étendent guère sur ces aspects qui paraissent pourtant, à nous Modernes, absolument essentiels à la compréhension de l'économie d'une cité. Paradoxalement, c'est la politique monétaire du Grand Roi qu'éclairent les sources grecques, notamment le début du livre II des *Économiques* du Pseudo-Aristote et un extrait des écrits d'un auteur du III^e s.⁶ cité par Strabon :

³ C.M. KRAAY, *The Archaic Owls of Athens: Classification and Chronology*, dans *NC*, s. 6, 16, 1956, p. 43-68, pl. 13 et ID., *Archaic Owls of Athens: New Evidence for Chronology*, dans H. MUSSCHE, P. SPITAEELS et F. GOEMAERE-DE POERCK (éds), *Miscellanea Graeca. Fascicule I, Thorikos and the Laurion in Archaic and Classical Times*, Gand, Belgian Archaeological Mission in Greece, 1975, p. 145-159.

⁴ Ch.G. STARR, *Athenian Coinage 480-449 B.C.*, Oxford, 1970 et ID., *New Specimens of Athenian Coinage 480-449 B.C.*, dans *NC*, 142, 1982, p. 129-134, pl. 35-37.

⁵ J. BINGEN, *Le trésor monétaire de Thorikos 1969*, dans J. BINGEN, J. DE GEYTER et D. DERAYMAEKER (éds), *Thorikos. Rapport préliminaire sur la 6^e campagne de fouilles*, t. 6, Bruxelles, Comité des fouilles belges en Grèce, 1973, p. 7-60 et ID., *Le trésor de tétradrachmes attiques de style Pi*, dans H. MUSSCHE, P. SPITAEELS et F. GOEMAERE-DE POERCK (éds), *op. cit.* [n. 3], p. 161-170.

⁶ Strabon parle de Polycritus, mais C.J. Howgego (*Why Ancient States Strike Coins*, dans *NC*, 150, 1990, p. 2, n. 3) estime qu'il s'agissait probablement de Polyclète.

Περὶ μὲν τὸ νόμισμα λέγω ποῖον καὶ πότε [...] ποιητέον

Pour les monnaies, il s'agira [pour le Grand Roi] de savoir de quelle qualité il faut en faire et quand⁷.

Τὸ δὲ νόμισμα τὸ πρὸς τὰς χρεῖας ἀκροῦν ἱκανὸν εἶναι, κόπτειν δὲ πάλιν τὸ τοῖς ἀναλώμασι σύμμετρον.

Quant à la monnaie, ils [les Perses] en proportionnent l'émission aux dépenses et n'en frappent qu'au fur et à mesure des besoins⁸.

Ces témoignages, comme l'explique C.J. Howgego⁹, en signifiant explicitement qu'il s'agit de pratiques orientales, livrent toutefois, en négatif, quelques indices intéressants pour le monde grec : il faudrait comprendre, notamment, que l'ampleur des émissions ne dépendait pas uniquement du montant des dépenses à acquitter, ni probablement de la décision d'une seule personne, quel qu'ait été son titre ou sa fonction.

Faute d'une documentation suffisamment nourrie, les spéculations des Modernes sont allées bon train. Habituellement, on lie volontiers l'intensité des frappes à celle des conflits militaires, en admettant implicitement que la monnaie antique était essentiellement destinée à l'entretien des troupes¹⁰. Cette équation, si elle sied parfaitement aux monnayages des Ligues, ne peut toutefois être appliquée au cas athénien, comme l'a démontré O. Picard pour l'époque hellénistique¹¹. Quelques considérations relatives au IV^e s. indiquent qu'il faut manifestement étendre l'exception aux chouettes de l'époque classique. En effet, jamais l'effort militaire d'Athènes ne fut aussi intense qu'entre 400 et 350 : à peine remise de la défaite de 404 et de la guerre civile, la cité s'engagea dans la guerre dite « corinthienne » de 395 à 386 ; elle reprit ensuite les armes pratiquement sans interruption de 378 à 346. Or, les émissions de la première moitié du siècle furent de faible ampleur¹² ; la documentation numismatique indique que ce n'est vraisemblablement pas avant le milieu du siècle que les frappes reprirent sur une grande échelle¹³. Or, après la guerre des alliés (357-355), les Athéniens avaient renoncé au rêve de voir un jour renaître leur *Archè* et aux coûteuses aventures maritimes menées dans ce but ; la nouvelle politique militaire était résolument plus sage, principalement axée sur la sauvegarde de leurs intérêts, principalement l'approvisionnement en blé. La courbe d'intensité de la production monétaire avait donc manifestement suivi l'évolution inverse de celle des conflits.

C.J. Howgego¹⁴ énonçait encore d'autres paramètres qui pouvaient amener une cité à frapper monnaie : réformes monétaires, remplacement des devises hors d'usage ou encore des motivations d'ordre fiscal, voire politiques. Nous pensons toutefois qu'aucune de ces propositions ne s'applique au cas athénien ; la solution passe en réalité par la clarification des modalités qui réglaient la conversion de l'argent extrait des mines du Laurion en monnaies.

⁷ [Aristote] *Économique*, II, 1, 3. Voir également, à propos de ce passage, R. DESCAT, *De l'économie tributaire à l'économie civique : le rôle de Solon*, dans M.-M. MACTOUX et E. GENY (éds), *Mélanges P. Lévêque*, t. 5, Paris, 1990, p. 85-90.

⁸ Strabon, XV, 3, 21.

⁹ C.J. HOWGEGO, *op. cit.* [n. 6], p. 1-2.

¹⁰ Comme le constatait O. Picard dans *Le monnayage des cités grecques et la guerre*, dans *RN*, 155, 2000, p. 7-8.

¹¹ O. PICARD, *Le contre-exemple du monnayage stéphanéphore*, dans *RN*, 155, 2000, p. 79-85.

¹² Voir, entre autres, O. MØRKHOLM, *A Coin of Artaxerxes III*, dans *NC*, s. 7, 14, 1974, p. 3 et A. GIOVANNINI, *Athenian Currency*, dans *GRBS*, 16/2, 1975, p. 194.

¹³ Nous pensons en effet, à l'instar de R. Descat (*L'économie*, dans *Le monde grec aux temps classiques*, II. *Le IV^e siècle [La nouvelle Clio. L'histoire et ses problèmes]*, Paris, 2004, p. 394) qu'il faut rattacher l'essentiel de la production du style *pi* au pic de l'exploitation minière de l'époque d'Eubule.

¹⁴ C.J. HOWGEGO, *op. cit.* [n. 6], plus particulièrement la conclusion p. 24-25.

Estimation des frais engendrés par l'exploitation minière

Comme l'a parfaitement établi K.M.W. Shipton¹⁵, l'élite de la population athénienne était bien représentée parmi les concessionnaires repris dans les baux miniers dressés par les Polètes ; M. Crosby¹⁶, avant elle, avait noté de surcroît que plusieurs d'entre eux étaient connus par ailleurs comme triérarques ou comme ayant assumé des liturgies¹⁷. Un tel constat n'a rien de surprenant : la mise en valeur des exploitations minières exigeait en effet des mises de fonds conséquentes que seuls les Athéniens fortunés pouvaient engager. Certains de ces frais peuvent même être évalués, permettant ainsi de fixer un seuil minimal de rentabilité pour l'industrie des mines et, partant, une estimation de la production annuelle.

L'entretien de la population servile constituait sans doute le poste de dépenses le plus important : les sources indiquent qu'entre dix et vingt mille esclaves travaillaient à l'extraction de l'argent dans les dernières décennies du V^e s. Thucydide narrait, en effet, que vingt mille esclaves avaient déserté lors de l'occupation de Décélie en 413¹⁸, mais tous ne travaillaient probablement pas à l'extraction de l'argent¹⁹. Ils n'auraient toutefois pu être inférieurs à dix mille : après avoir fixé à ce chiffre le nombre d'esclaves que la Cité pourra louer aux entrepreneurs miniers, Xénophon ajoutait dans ses *Poroi*²⁰ :

Ἵτι δὲ δέξεται πολλαπλάσια τούτων, μαρτυρήσασιν ἂν μοι εἰ τινες ἐτι εἰσὶ τῶν μεμνημένων, ὅσον τὸ τέλος εὕρισκε τῶν ἀνδραπόδων πρὸ τῶν ἐν Δεκελείᾳ.

Mais il [l'État] en recevra beaucoup plus, comme pourraient en témoigner ceux qui se rappellent encore de quel ordre étaient les revenus qu'ils tiraient des esclaves avant les événements de Décélie.

Cette remarque, comme le suggéraient S. Isager et M.H. Hansen²¹, ne peut se comprendre que si plus de dix mille esclaves travaillaient à l'extraction de l'argent avant 413. Nous retiendrons le chiffre de quinze mille pour notre estimation.

La plupart de ces esclaves étaient sans doute loués au tarif habituel d'une obole par jour²². Le preneur s'engageait en outre à maintenir l'effectif servile au complet, c'est-à-dire à remplacer les esclaves décédés ou échappés²³. Or, le travail dans les mines était particulièrement meurtrier : la durée de vie des ouvriers n'excédait pas quatre à cinq ans²⁴ selon O. Picard ! Pourtant, il fallait donc, chaque année, environ trois mille nouveaux individus pour maintenir un effectif constant de

¹⁵ K.M.W. SHIPTON, *Leasing and Lending. The Cash Economy in Fourth-Century BC Athens*, Londres, 2000, p. 31 et suiv. et ID., *Money and the Elite in Classical Athens*, dans A. MEADOWS et K. SHIPTON (éds), *Money and its Uses in the Ancient Greek World*, Oxford, 2001, p. 129-144.

¹⁶ M. CROSBY, *The Lease of the Laureion Mines*, dans *Hesperia*, 19, 1950, p. 204-205.

¹⁷ Voir à ce propos la carrière de Pheidippos retracée par S. ITO, *Pheidippos an Athenian Miner. A Note on the Poletai-Inscriptions*, dans H. KALCYK, B. GULLATH et A. GRAEBER (éds), *Studien zur alten Geschichte: Siegfried Lauffer zum 70. Geburtstag am 4. August 1981*, t. 2, Rome, 1986, p. 455-461.

¹⁸ Thucydide, VII, 27, 3-5.

¹⁹ Voir V.D. HANSON, *Thucydides and the Desertion of Attic Slaves during the Decelian War*, dans *Classical Antiquity*, 33/2, 1992, p. 210-228.

²⁰ Xénophon, *Revenus*, IV, 25.

²¹ S. ISAGER et M.H. HANSEN, *Aspects of Athenian Society in the Fourth Century B.C. A Historical Introduction to and Commentary on the Paragraphe-Speeches Against Dionysodorus in the Corpus Demosthenicum (XXXII-XXXVIII and LVI)*, Odense, 1975, p. 43, n. 8.

²² Xénophon, *Revenus*, IV, 14.

²³ Ph. GAUTHIER, *Un commentaire historique des Poroi de Xénophon (Centre de Recherche d'Histoire et de Philologie de la IV^e Section de l'École pratique des Hautes Études III. Hautes Études du monde gréco-romain, 8)*, Genève - Paris, 1976, p. 139.

²⁴ O. PICARD, *La découverte des gisements du Laurion et les débuts de la chouette*, dans *RBN*, 147, 2001, p. 5.

quinze mille hommes ; à raison de deux mines par tête²⁵, pas moins de cent talents devaient y être consacrés. À cela s'ajoutaient encore les frais de nourriture que l'on fixera, comme pour les soldats, à 3 oboles quotidiennes²⁶. Compte tenu de ces éléments, un esclave devait donc rapporter chaque jour à son employeur 4 oboles pour être rentable, soit 240 drachmes par an²⁷. En transposant ce chiffre à l'ensemble de la population servile et en y ajoutant les coûts dévolus au remplacement des esclaves, ce n'est pas moins de 700 talents par an qui devaient être consacrés à leur entretien.

À ce montant, il faut ajouter les redevances versées à la cité en échange de l'octroi des concessions. En interprétant, comme R.J. Hopper²⁸, les sommes enregistrées par les Polètes comme des versements à acquitter lors de chaque prytanie, on peut évaluer le montant de ces redevances à quelque 160 talents²⁹, portant ainsi le seuil de rentabilité à un peu moins de 900 talents. Or, il y avait encore beaucoup d'autres frais que l'on ne peut malheureusement pas estimer : outillage, éclairage, location des installations pour traiter le minerai³⁰, combustible pour les fours, consolidation et étauçonnage des galeries³¹. Si, de surcroît, les exploitants voulaient dégager une marge bénéficiaire – qui n'était certainement pas négligeable, tant l'entreprise avait la réputation d'être lucrative³² –, ce n'est sans doute pas moins de 1 000 talents d'argent qui devaient être raffinés chaque année aux périodes fastes de l'industrie minière – dans la seconde moitié du V^e s. et entre 350 et 340 – et nous sommes peut-être encore bien au-dessous de la réalité !

Les modalités réglant la conversion de l'argent brut en monnaies

Une question cruciale se pose alors : comment les entrepreneurs convertissaient-ils leur production métallique en monnaies nécessaires à l'acquittement de ces dépenses³³ ? Ils pouvaient en

²⁵ C'est là le prix moyen d'un esclave. Voir Ph. GAUTHIER, *op. cit.* [n. 23], p. 140.

²⁶ Sur base du témoignage de Démosthène (IV, 28-29), on estime généralement que l'allocation de nourriture, lorsqu'elle était délivrée en argent, se montait à 2 oboles par jour. Comme le soulignait M.L. Cook (*Timokrates' 50 Talents and the Cost of Ancient Warfare*, dans *Eranos*, 88, 1990, p. 79-87), les discussions entre Alcibiade et Tissapherne relatives à la solde des matelots spartiates à la fin du V^e s. (Thucydide, VIII, 45, 2) démontrent cependant que 3 oboles quotidiennes constituaient manifestement le minimum vital pour un soldat. Alcibiade précisait en effet qu'un tel montant ne leur permettait aucune dépense superflue. M.L. Cook concluait donc que les 2 oboles proposées par Démosthène en 351 devaient, en réalité, être insuffisantes ; voilà pourquoi l'orateur ajoutait que les soldats devaient se procurer le complément sur le terrain.

²⁷ Nous prenons ici comme base 360 jours. C'est en effet ce chiffre qu'implique Xénophon lorsqu'il prétend que la location des 10 000 esclaves au tarif d'une obole rapportera à l'État 100 talents (360 jours x 10 000 esclaves x 1 obole = 100 talents). À titre de comparaison, dans le procès qui l'opposa à ses tuteurs, Démosthène (XXVII, 36) avait estimé la somme dépensée pour son entretien et celui de sa sœur à 700 drachmes par an, soit 350 par enfant et encore s'estimait-il lésé.

²⁸ R.J. HOPPER, *The Attic Silver Mines in the Fourth Century B.C.*, dans *ABSA*, 48, 1953, p. 237 et suiv.

²⁹ *Ibid.*, p. 238.

³⁰ Ph. Gauthier (*op. cit.* [n. 23], p. 113 et suiv.) estimait que ces installations demandaient des investissements considérables et donc peu rentables compte tenu de la durée relativement courte des baux : les entrepreneurs pouvaient, en effet, se voir déposséder de la concession qu'ils exploitaient lors de l'adjudication publique si un autre fermier renchérissait. Ph. Gauthier pensait donc que ces travaux étaient réalisés par les propriétaires des terrains sur lesquels était sis le départ des puits ; un passage de Xénophon (*Revenus*, IV, 50) et les baux miniers attestent, en effet, que la majorité des terres du Laurion étaient des propriétés privées. Les équipements étaient bien entendu loués aux concessionnaires qui faisaient de la sorte l'économie d'investissements rédhitoires.

³¹ C'est sans doute de bois destiné à l'étauçonnage des galeries dont il est question dans Démosthène, XXI, 167.

³² Une exploitation avait rapporté à ses exploitants pas moins de 300 talents en trois ans ([Démosthène], LIX, 4] et une fortune minière confisquée par Lycurgue s'élevait à 160 talents ([Plutarque], *Vie des X orateurs*, 843 D).

³³ Le métal dévolu à l'amortissement des frais devant, en effet, être directement écoulé sur le marché – notamment pour l'achat de la nourriture des esclaves et des autres fournitures –, il n'aurait normalement pas pu l'être en lingots.

vendre une partie – mais sous quelle forme ? –, aux orfèvres et joailliers notamment, mais probablement pas tout : cela supposerait, en effet, des débouchés énormes, puisque c'est un peu plus de 800 talents³⁴ qui devaient être écoulés chaque année aux périodes d'exploitation soutenue. De surcroît, la commercialisation de l'argent excluait la majeure partie de la production du circuit monétaire puisque, dans un tel schéma, seules les redevances versées à la cité – qui, estime-t-on généralement, détenait le monopole de la frappe – auraient été converties en monnaies, soit 160 talents environ. Étant donné la masse monétaire produite au V^e s. et le nombre important de graveurs mis à contribution qui atteste la diversité des styles représentés sur les monnaies, un tel scénario paraît exclu : il faut admettre, au contraire, qu'une quantité de métal bien plus importante que les seules redevances versées à la cité passait par les coins. C'est donc une partie importante – sinon tout – du métal produit qui devait être monnayé, impliquant que les particuliers devaient avoir la possibilité de porter à l'atelier un stock métallique pour le convertir en numéraire. Le fait n'aurait rien d'exceptionnel : on relève dans les sources plusieurs exemples d'une telle pratique dans d'autres cités³⁵. D'ailleurs, on doit constater que les installations de frappe athéniennes étaient manifestement accessibles au public : le décret IG I³ 1453 (sections X et XIV) ordonnait en effet aux épistates de placer devant l'atelier des informations que chacun devait pouvoir consulter.

Le salaire des monnayeurs : mise en parallèle d'IG I³ 1453 et de CID II 75

Quelles modalités réglaient la conversion du métal des particuliers ? La mise en parallèle de deux documents épigraphiques donne peut-être quelques indications. Commençons par cet extrait du fameux décret imposant aux membres de la Ligue de Délos la monnaie, les poids et les mesures athéniens :

IG I³ 1453, section V³⁶

[ἐν δὲ τῷ] ἀργυροκοπίῳ τὸ ἀργύριον15-20
 [...5 ...] μὴ ἔλαττον ἢ ἥμισυ καὶ α[.....29.....]
 [...5 ...] αἱ πόλεις πραττ[.....28.....]
 δραχμὰς ἀπὸ τῆς μνᾶς [...23.....]
 κατ'αλλάττεν ἢ ἐνόχο[υς ἔναι κατὰ τὸν νόμον]³⁷

Les premiers mots indiquent clairement que ces dispositions concernaient des opérations qui devaient se dérouler dans l'atelier monétaire (ἐν δὲ τῷ] ἀργυροκοπίῳ). Quant à l'avant-dernière ligne, elle ferait état du prélèvement d'un nombre indéterminé de drachmes par mine³⁸. On ne saurait toutefois saisir le véritable objet de cette retenue sans replacer l'information dans son contexte. Malgré ses importantes lacunes, cette section du décret détaillait manifestement les dispositions qui réglaient la conversion de devises étrangères en monnaies athéniennes. Partant de là,

³⁴ Moins les quelque 160 talents des redevances versées à la Cité (v. *supra*).

³⁵ C.J. HOWGEGO, *op. cit.* [n. 6], p. 33-34.

³⁶ Éd. T. FIGUEIRA *The Power of Money. Coinage and Politics in the Athenian Empire*, Philadelphie, 1998, p. 353.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Formule similaire à celle qui figurait dans le préambule de la première stèle de l'*aparchè* (IG I³ 259). Les savants restituent généralement [πέντε] δραχμὰς ἀπὸ μνᾶς en se référant à un passage du Pseudo-Aristote (*Constitution d'Athènes*, 10, 5 ; voir par exemple O. MØRKHOLM, *Some Reflections on the Production and Use of Coinage in Ancient Greece*, dans *Historia*, 31, 1982, p. 290-292), mais R. Meiggs et D. Lewis (*A Selection of Greek Historical Inscriptions to the End of the Fifth Century B.C.*, éd. révisée, Oxford, 1984, p. 113) préféreraient néanmoins suppléer la somme de 3 dr. (voir également T. FIGUEIRA, *op. cit.* [n. 36], p. 360).

on peut très facilement établir un parallèle avec les informations issues d'un des fameux comptes à *apousia* du corpus delphique :

CID II n°75, col. I³⁹

ν [Κερ]αλή ὦν Δέξιος ἔλαβε· [ἀριθμ]ῶι τὰ[λα]ν[τα] [ἐ]κατ[ὸν]
 [εἴκο]σι δύο, μνᾶς εἴκοσι ἕ[ξ], στατήρας ἐ[πτά] δραχμῆν].
 ν Τούτων ἀπουσίαν ἀπελο[γ]ι[σ]ά[μ]ε[θ]α ἀρι[θμ]ῶι τὰ[λα]ν[τα]
 [δ]έκα ἕξ, μνᾶς <τριακοντα> [ἐπ]τά, [σ]τατήρ[α] ὀβολοὺς ἑννέα]
 [Μ]ισθὸς Δεξίῳ τῷ [ἄ]ργυρ[ο]κόπῳι [16 lettres]
 [τ]άλλαντα δύο, μ[ν]αῖ δέκ[α] πέντε, [σ]τατήρες εἰκο[σ]ί
 π[έ]ν[τε], [δ]βολοὶ τρεῖς.

Total du montant, en nombre, remis à Dexios : 122 talents,
 26 mines, 7 drachmes.

De cela nous avons compté, en nombre, une perte de 10 talents,
 6 mines, 37 statères, 11 oboles.

Salaire de Dexios le monnayeur [...]

2 talents, 15 mines, 105 statères,

3 oboles.

Le contexte est rigoureusement identique à celui d'IG I³ 1453 : il s'agit de refondre d'anciennes monnaies pour de nouvelles émissions. L'extrait du compte à *apousia* détaillait, au final, le salaire (μισθός) alloué à Dexios, sans doute le maître d'atelier chargé de la frappe du nouveau monnayage amphictionique. Or, il est tout à fait capital pour notre propos de comprendre le calcul de cette rétribution : les 2 talents, 15 mines, 105 statères, 3 oboles représentaient manifestement 2 %, environ, de la somme qu'il était chargé de produire⁴⁰. C'est donc en prélevant un pourcentage de la production que les monnayeurs étaient rétribués. Or, l'identité de contexte nous autorise à établir un parallèle avec la retenue de X drachmes par mine dans IG I³ 1453 pour des opérations tout à fait similaires et à admettre, *in fine*, que cette clause détaillait les modalités de rétribution des monnayeurs chargés des opérations. Le législateur athénien n'avait peut-être fait, dans ce dernier document, qu'imposer aux alliés le taux habituellement exigé des entrepreneurs miniers.

Ce prélèvement à la mine ne correspondait donc pas aux droits de « seigneurage » censés procurer des bénéfices à l'État⁴¹, mais simplement aux coûts engendrés par la frappe monétaire. D'ailleurs, on calculait vraisemblablement de la sorte – c'est-à-dire à la mine – le coût de la façon d'autres objets en métal, comme en atteste cet extrait d'un document se rapportant à la réalisation de goujons pour le porche du Téléstérion d'Éleusis :

IG II² 1675, l. 31⁴²

Ἐμισθώθη ἡ μνᾶ IIII C)

La mine a été payée 5 ¼ oboles⁴³

³⁹ Nous avons adopté, pour les lignes 48 à 51, les restitutions proposées dans P. MARCHETTI, *Révision des comptes à apousiai* (CID II, 75-78), dans *BCH*, 123/2, 1999, p. 416.

⁴⁰ Ce pourcentage correspond également, à peu près, aux frais de fabrication exigés pour la confection de couronnes en or vers le milieu du IV^e s. (2 ½ %). Voir, à propos de IG II² 1496 l. 52-61, l'étude de J.-G. RATHÉ, *Le tétra-drachme d'or du Parthénon*, dans *Cahiers des études anciennes*, 33, 1997, p. 155.

⁴¹ Comme l'estiment d'aucuns ; voir notamment G. LE RIDER, *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris, 2001, p. 255.

⁴² *Choix d'inscriptions architecturales grecques traduites et commentées par Marie-Christine HELLMANN*, Lyon, 1999, n°11.

Les conséquences en termes de « politique monétaire »

Ces différents éléments nous amène à conclure qu'à Athènes l'intensité des frappes monétaires paraissait directement liée à celle de l'exploitation minière : plus le nombre d'exploitations est important, plus les dépenses le seront aussi et la production monétaire devra croître en conséquence pour permettre aux entrepreneurs de les acquitter. Dès lors, l'initiative de battre monnaie reviendrait non pas à l'État, comme on le suppose habituellement, mais aux entrepreneurs miniers pour les besoins de leurs activités. La fabrication de la monnaie s'inscrirait dans le prolongement du processus d'affinage du minerai, ne constituant, en définitive, que le stade ultime de l'exploitation argentifère. Dans de telles conditions, ne faudrait-il pas, comme l'avait naguère suggéré J. Svoronos⁴⁴, rassembler dans un même endroit les structures nécessaires à l'affinage du minerai et aux opérations de frappe ? N'était-ce pas au Laurion plutôt que derrière les murs de la cité qu'étaient sises les installations monétaires, du moins en période de paix⁴⁵ ?

L'implication réduite de l'État dans le processus monétaire expliquerait par ailleurs le style médiocre de nombreux exemplaires qui, nous pensons l'avoir démontré⁴⁶, ne peuvent plus à présent être considérés comme des imitations. D'ailleurs, on constate dans un passage du *C. Timocrate* de Démosthène – auquel on se réfère souvent pour illustrer le rapport νόμος – νόμισμα – que les paroles prêtées à Solon relèguent formellement la monnaie dans la sphère privée ; ce sont en effet les lois et pas les pièces d'argent qui constituent le *nomisma* de la Cité :

Αὐτὸς ἡγεῖται ἀργύριον μὲν νόμισμ' εἶναι τῶν ἰδίων συναλλαγμάτων εἵνεκα τοῖς ἰδιώταις εὐρημένον, τοὺς δὲ νόμους ἡγοῖτο νόμισμα τῆς πόλεως εἶναι. Δεῖν δὲ τοὺς δικαστὰς πολλῶ μᾶλλον, εἰ τις ὁ τῆς πόλεως ἔστι νόμισμα, τοῦτο διαφθείρει καὶ παράσημον εἰσφέρει, μισεῖν καὶ κολάζειν, ἢ εἰ τις ἐκεῖν ὁ τῶν ἰδιωτῶν ἔστιν.

Lui-même [Solon] considérait, d'un côté, que l'argent était la norme (νόμισμα) inventée par les particuliers en vue de leurs transactions et, de l'autre, que les lois étaient la norme de la Cité. Et, dès lors, il faut que les juges haïssent et punissent bien plus celui qui détériore et falsifie la norme qui est celle de la Cité que celui qui ferait de même avec celle des particuliers⁴⁷.

Bien que nous n'ayons jamais vu cité ce passage dans les discussions relatives aux conditions de fabrication de la monnaie, les conclusions qui en découlent sont pourtant aussi essentielles que péremptoires : la comparaison prêtée à Solon ne peut revêtir un sens que si, contrairement aux *nomoi*, la production monétaire ne dépendait pas d'un vote de l'Assemblée ou des autorités

⁴³ Comme l'a souligné V. VAN DRIESSCHE (*Origines et fonctionnement des systèmes monétaires grecs en argent et en bronze*, Thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 39), le verbe μισθῶ indique bien qu'il s'agit du salaire de l'artisan pour la fabrication des objets. Dans d'autres cas, le coût du travail était calculé non pas au poids, mais au mètre, voir IG VII 4255, l. 36 = *op. cit.* [n. 41], n°16.

⁴⁴ J. SVORONOS, *Laurion. I. L'atelier monétaire des Athéniens dit du Stéphanéphoros, II. Monnaies de la Révolte des esclaves des mines du Laurion*, dans *JIAN*, 17, 1915, p. 62 et suiv.

⁴⁵ L'étude récente de J. CAMP et J.H. KROLL (*The Agora Mint and Athenian Bronze Coinage*, dans *Hesperia*, 70/2, avril-juin 2001, p. 127-162) consacrée aux vestiges du bâtiment sis au sud-est de l'Agora et traditionnellement identifié comme l'« atelier monétaire » a en effet démontré que l'édifice n'avait été construit qu'à la fin du V^e s., voire au début du IV^e s. De plus, les flans de bronze qui y ont été découverts indiquent qu'il ne s'agissait pas de l'*argurokopeion* proprement dit.

⁴⁶ Chr. FLAMENT, *Imitations athéniennes ou monnaies authentiques ? Nouvelles considérations sur quelques chouettes athéniennes habituellement identifiées comme imitations*, dans *RBN*, 149, 2003, p. 1-10 ; ID., *Un trésor de tétradrachmes athéniens dispersés suivi de considérations relatives au classement, à la frappe et à l'attribution des chouettes à des ateliers étrangers*, dans *RBN*, 151, 2005, p. 29-38 et, avec P. MARCHETTI, *Analysis of Ancient Coins*, dans *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B*, 226, 2004, p. 179-184.

⁴⁷ Démosthène, XXIV, 213.

publiques, mais de paramètres liés à la sphère privée que nous avons proposé, dans cette étude, de lier directement à la rentabilité de l'industrie minière.

Conclusions

Les considérations développées dans cette étude indiquent manifestement que les Athéniens n'avaient pas défini d'emblée de politique monétaire au sens où les Modernes l'entendent habituellement⁴⁸. Ils avaient apparemment pris le parti de laisser la production se réguler en fonction des impératifs des entrepreneurs miniers, guidés par le précepte que plus l'on frapperait d'argent, plus la collectivité en tirerait des bénéfices, persuadés que le métal blanc ne perdait jamais sa valeur, comme l'exprimait Xénophon dans ses *Poroi*⁴⁹.

Cette implication réduite de la cité dans le processus monétaire explique sans doute le nombre extrêmement réduit d'informations relatives au monnayage dans notre documentation. Les rares décisions qui y ont directement trait et qui ont échappé aux ravages du temps laissent penser que c'est uniquement lorsque la situation se dégradait que la cité intervenait : le « décret monétaire » (IG I³ 1453), la frappe de monnaies de fortune en or ou en cuivre à la fin du V^e s.⁵⁰ ou le décret de Nicophon⁵¹ sonnent bien davantage comme des solutions apportées à des problèmes ponctuels que comme autant d'éléments d'une politique monétaire à long terme. D'ailleurs, le niveau de réflexions des Anciens en matière d'économie ne leur permettait visiblement pas de poser les bases d'une telle politique. On constate, en effet, que ce n'est pas avant le milieu du IV^e s. qu'émerge une pensée économique définie comme un champ de réflexion particulier⁵². Jusque vers 350, la politique athénienne fut éminemment impérialiste, la prospérité étant subordonnée au succès des armes et à l'asservissement des populations⁵³. L'*Archè* du V^e s. représentait alors le seul gage d'une vie prospère ; les Athéniens avaient d'ailleurs caressé durant toute la première moitié du IV^e s. le rêve de la voir renaître un jour⁵⁴. Certaines étapes décisives paraissent même avoir été franchies dans le courant du siècle, notamment avec la fondation de la seconde Ligue maritime en 377. Néanmoins, après la révolte de leurs principaux alliés, leurs espoirs s'étaient définitivement évanouis. C'est uniquement à partir de ce moment qu'une pensée économique pouvait réellement émerger et ce n'est pas un hasard si les traités d'économie commencent alors à éclore, notamment sous la plume de Xénophon, d'Aristote⁵⁵ et d'un de ses disciples. On assiste alors à un réel effort de mise en valeur des ressources « nationales » qu'illustrent parfaitement les considérations ramassées dans les *Poroi* où transparait le souhait d'un mode d'enrichissement collectif qui ne soit

⁴⁸ Voir à propos de l'application de ce concept au monde antique S. VON REDEN, *Money in the Ancient Economy: A Survey of Recent Research*, dans *Klio*, 84/1, 2002, p. 142-143.

⁴⁹ Τοῦ ἀργυρίου ἀτίμου ποτὲ ἔσομένου (Xénophon, *Revenus*, IV, 11).

⁵⁰ Voir à propos des monnaies fourrées J.H. KROLL, *The Piraeus 1902 Hoard of Plated Drachms and Tetradrachms*, dans *ΧΑΡΑΚΤΗΡ. Αφιέρωμα στη Μέντω Οικονομίδου* (ΔΗΜΟΣΙΕΥΜΑΤΑ ΤΟΥ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΟΥ ΔΕΛΤΙΟΥ, 37), Athènes, 1996, p. 139-146. Pour les monnaies d'or : W.E. THOMPSON, *The Functions of the Emergency Coinages of the Peloponnesian War*, dans *Mnemosyne*, s. 4, 19, 1966, p. 337-343.

⁵¹ P.J. RHODES et R. OSBORNE, *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC*, Oxford, 2003, n° 25.

⁵² Sur cette question, voir la bibliographie rassemblée dans J. SPIELVOGEL, *Wirtschaft und Geld bei Aristophanes. Untersuchungen zu den ökonomischen Bedingungen in Athen im Übergang vom 5. zum 4. Jh. v. Chr.*, Francfort, 2001, p. 89, n. 21.

⁵³ Le lecteur trouvera d'ailleurs la parfaite illustration de nos propos dans les spéculations athéniennes rapportées par Thucydide (VI, 24, 3) à la veille de l'embarquement pour la Sicile.

⁵⁴ Voir E. BADIAN, *The Ghost of Empire. Reflections on Athenian Foreign Policy in the Fourth Century BC*, dans W. EDER (éd.), *Die athenische Demokratie im 4. Jahrhundert v. Chr.*, Stuttgart, 1995, p. 79-106.

⁵⁵ Voir notamment le passage très célèbre d'Aristote dans sa *Politique* : 1256 b40-1258 a20.

pas fondé sur un préjudice infligé aux autres cités. Comme le soulignait R. Descat⁵⁶, c'est peut-être à l'occasion de ces réflexions que les Athéniens avaient pu commencer à percevoir les mécanismes d'échange et de la monnaie. Les réflexions de nature économique entamées à l'époque d'Eubule avaient peut-être mis en évidence la nécessité de réguler et de contrôler plus étroitement la production de la monnaie, créant ainsi un terreau plus fertile à l'ébauche d'une politique monétaire. Malheureusement, les documents dont on dispose pour l'instant ne permettent pas de le déterminer.

⁵⁶ R. DESCAT, *L'économie d'une cité grecque au IV^e siècle avant J.-C. : l'exemple athénien*, dans *REA*, 89, 1987, p. 252.